

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LOCMIQUÉLIC

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Affiché le
ID : 056-265600536-20230411-D2023_005-DE

Le onze avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le jeudi 6 avril 2023

Étaient présents : Eric PATUREL, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, François NICOLLE, Anne GERMAIN, Anne LE LAUSQUE, Joël AUDRAN.

Absents excusés : Stéphane DRÉANO, Hélène NIO, Erwan MARTEIL.

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00. Madame BLAIZOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

D2023-05 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du 7 mars 2023 adressé le 6 avril 2023 aux membres du CCAS,

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil d'Administration le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures

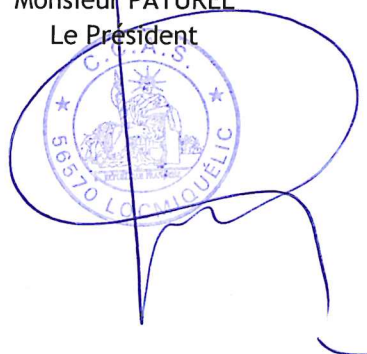
- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 11 avril 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT
La secrétaire



mis en ligne le 13 avril 2023